

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 25 janvier 2017 à 9 h 30  
« Projections démographiques »

<b>Document n° 8</b>
----------------------

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>
---

**Les limitations d'activité après 65 ans entre 2008 et 2014  
dans cinq pays européens dont la France**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## **Les limitations d'activité après 65 ans entre 2008 et 2014 dans cinq pays européens dont la France**

Le document n° 7 du dossier du COR du 23 novembre 2016 a présenté l'état des limitations d'activité de 55 à 69 ans, soit à des âges compris entre la fin d'activité et le début de la retraite, et a mis en avant des spécificités nationales marquées. Les personnes de ces âges interrogées en France ont déclaré des limitations dans des proportions se situant au milieu de celles déclarées dans quatre autres pays européens (Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Suède). Le présent document analyse l'état des déclarations de limitations d'activité après 65 ans, à des âges où la plupart des personnes sont à la retraite (la classe d'âge des 65-69 ans étant comprise dans l'analyse, comme dans la note de novembre dernier).

Depuis 2004 au travers des enquêtes Statistiques sur les revenus et conditions de vie (SRCV) menées en Europe, il est possible de suivre dans le module santé les limitations d'activité telles que déclarées par les répondants. Depuis 2008, la question est posée ainsi : « Êtes-vous limité, depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ». Les réponses possibles sont au nombre de trois : « Oui, sévèrement limité » ; « Oui, limité, mais pas sévèrement » ; « Non, pas limité du tout ».

Purement déclaratives, les réponses portent une dimension subjective, sensible aux événements récents, à la culture propre à chaque pays, ou encore à la perception de ce que « les gens font habituellement », même si la question mentionne une durée de 6 mois qui renvoie la personne interrogée à une situation relativement stable face aux limitations d'activité. L'intérêt principal repose sur l'observation des évolutions au fil des années, pour chaque pays et en distinguant les femmes et les hommes.

A l'image des niveaux propres à chaque pays relevés dans l'analyse des déclarations des 55 à 69 ans, les répondants de 65 ans et plus déclarent des limitations d'activité selon une proportion relativement constante au fil des années dans chaque pays étudié, mais avec des différences nationales : entre 2008 et 2014, en Allemagne et en Italie, les taux de limitations d'activité sont les plus élevés des cinq pays et se situent autour de 60 % ; c'est l'inverse au Royaume-Uni – avec un taux de limitations légèrement supérieur à 40 % – et surtout en Suède où 30 % des personnes se sont déclarées limitées dans leurs activités entre 2008 et 2014. En France, les répondants de 65 ans et plus ont déclaré se trouver limités pour un peu plus de la moitié d'entre eux.

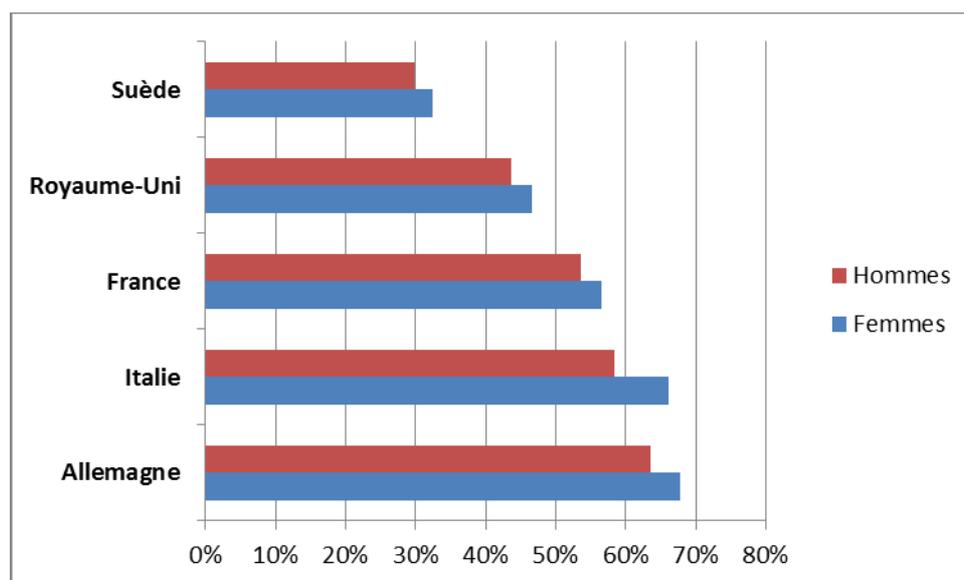
La proportion des 65 ans et plus déclarant des limitations d'activité en France se situe à un niveau intermédiaire par rapport aux quatre autres pays retenus, celle des 80 ans et plus étant relativement élevée et celle des 65 à 79 ans relativement faible toujours en référence à ces quatre autres pays.

Rappelons que les différences entre pays peuvent traduire notamment des différences d'ordre culturel en raison de la dimension subjective des réponses à l'enquête, et que nous n'avons pas connaissance d'études portant sur des données plus objectives qui corroboreraient ces résultats.

Le graphique suivant, outre qu'il illustre les différences entre pays en moyenne sur 2008 à 2014, montre également que les femmes de 65 ans et plus déclarent des limitations un plus souvent que les hommes de 65 ans et plus (+3 à 4 points). L'Italie se démarque avec des taux

féminins supérieurs de 8 points à ceux des hommes. Ces écarts entre les femmes et les hommes s'expliquent au moins en partie par les différences d'espérance de vie qui conduisent à ce que la population des femmes de 65 ans et plus soit en moyenne plus âgée que celle des hommes de 65 ans et plus ; or, comme cela est indiqué dans la suite, le taux de limitations d'activité augmente avec l'âge<sup>1</sup>. Par tranche d'âge quinquennal au sein des 65 ans et plus, les écarts entre les femmes et les hommes paraissent plus ténus.

### Moyennes des taux de limitations d'activité des classes d'âge de 65 ans et plus, entre 2008 et 2014



*Lecture : en moyenne entre 2008 et 2014, en Suède, 30 % des hommes de 65 ans et plus se déclarent limités dans leur activité.*

*Champ : ménages ordinaires.*

*Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).*

Au-delà des différences entre pays à tranche d'âge donnée, le taux de limitations d'activité est liée à l'âge du répondant dans chacun des pays : globalement pour l'ensemble des cinq pays étudiés, on observe une hausse assez régulière (+8 points en moyenne) du taux de limitations d'activité entre deux classes successives d'âge quinquennal, sur les années 2008 à 2014.

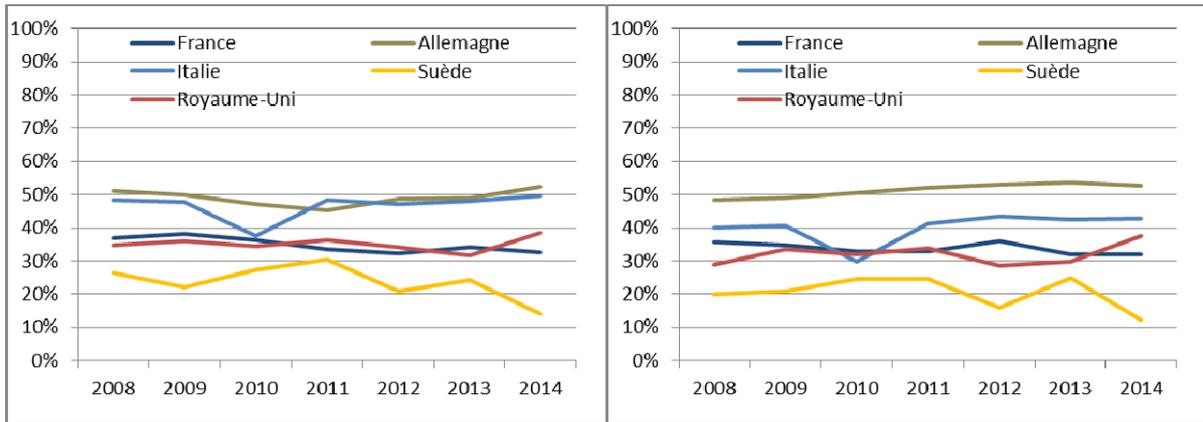
Ce gradient diffère selon le pays<sup>2</sup> : d'une classe d'âge quinquennal à la suivante, les taux de limitations d'activité augmentent plus rapidement en France (+10,5 points), en Italie (+9,2 points) et en Allemagne (+8,5 points). Le ressenti en termes de limitations d'activité entre les générations est en particulier plus resserré en Suède ou au Royaume-Uni qu'en France.

Enfin, globalement, à classe d'âge quinquennal donnée parmi les 65 ans et plus, on constate plutôt une stabilité entre 2008 et 2014 de la proportion de personnes déclarant des limitations d'activité.

<sup>1</sup> De même, une partie des écarts entre pays peut renvoyer à des différences d'espérance de vie entre pays.

<sup>2</sup> Voir les derniers graphiques qui présentent, déclinées par pays, les évolutions de la proportion de personnes déclarant des limitations d'activité au fil des années depuis 2008, par genre et âge quinquennal.

## Limitations d'activité pour 5 pays de 2008 à 2014, pour les 65-69 ans

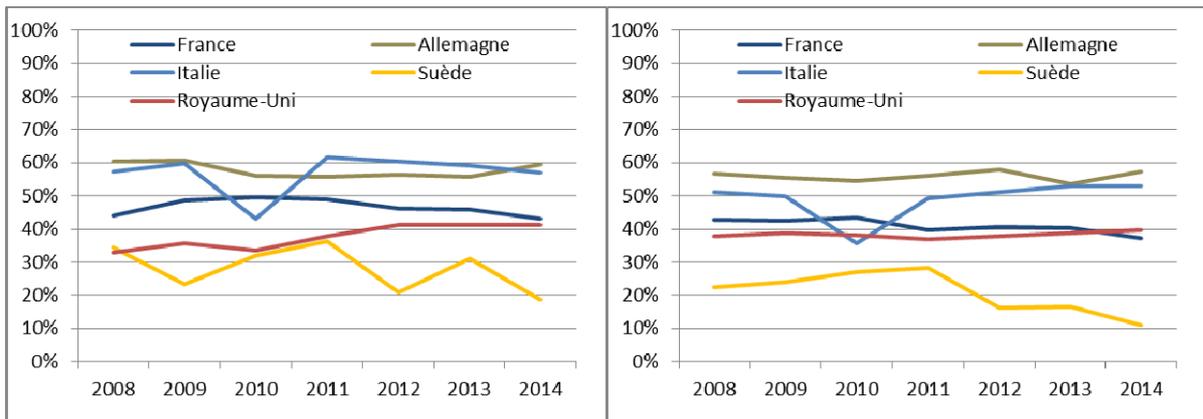


Lecture : (graphique de gauche) en 2012, en Suède, 20 % des femmes de 65 à 69 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

## Limitations d'activité pour 5 pays de 2008 à 2014, pour les 70-74 ans

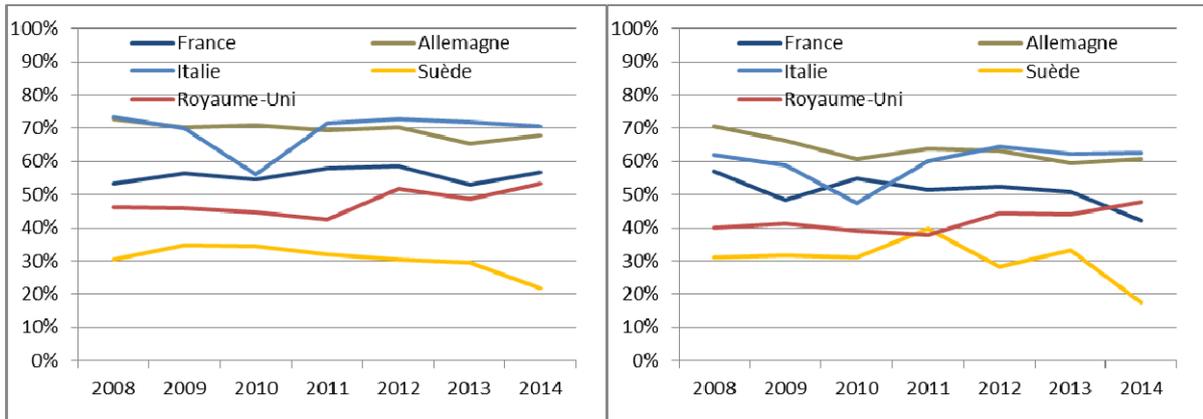


Lecture : (graphique de gauche) en 2012, en Italie, 60 % des femmes de 70 à 74 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

## Limitations d'activité pour 5 pays de 2008 à 2014, pour les 75-79 ans

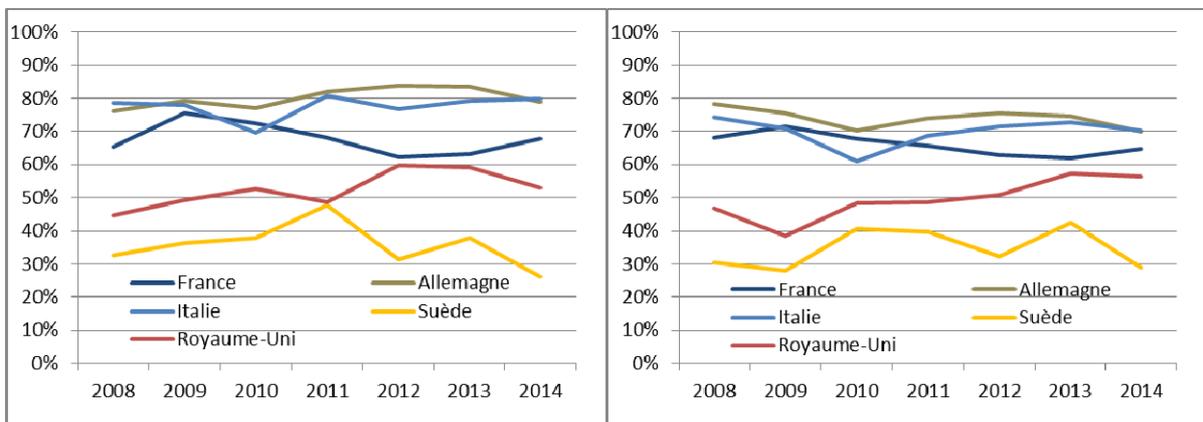


Lecture : (graphique de gauche) en 2012, en Allemagne, 70% des femmes de 75 à 79 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

## Limitations d'activité pour 5 pays de 2008-2014, pour les 80-84 ans

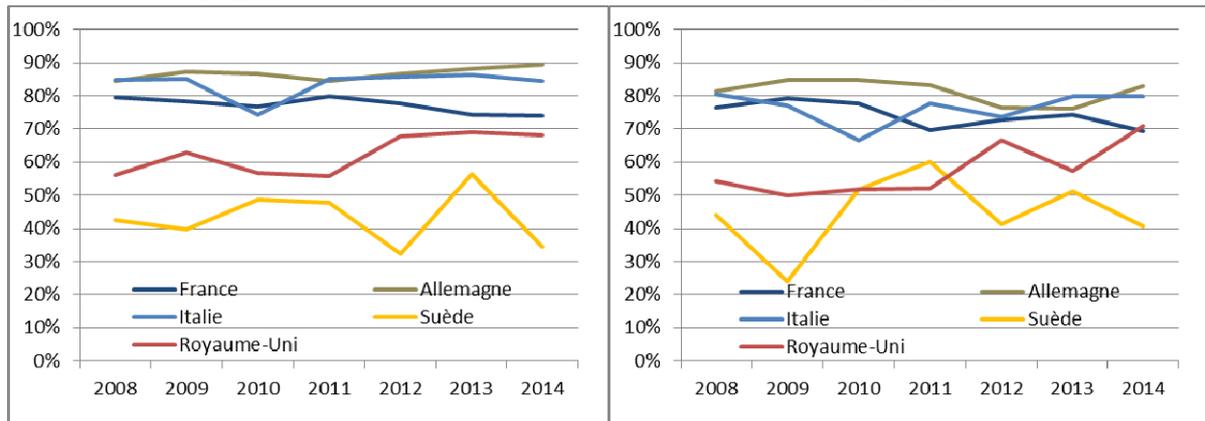


Lecture : (graphique de gauche) en 2012, au Royaume-Uni, 60 % des femmes de 80 à 84 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

## Limitations d'activité pour 5 pays de 2008-2014, pour les 85 ans et plus

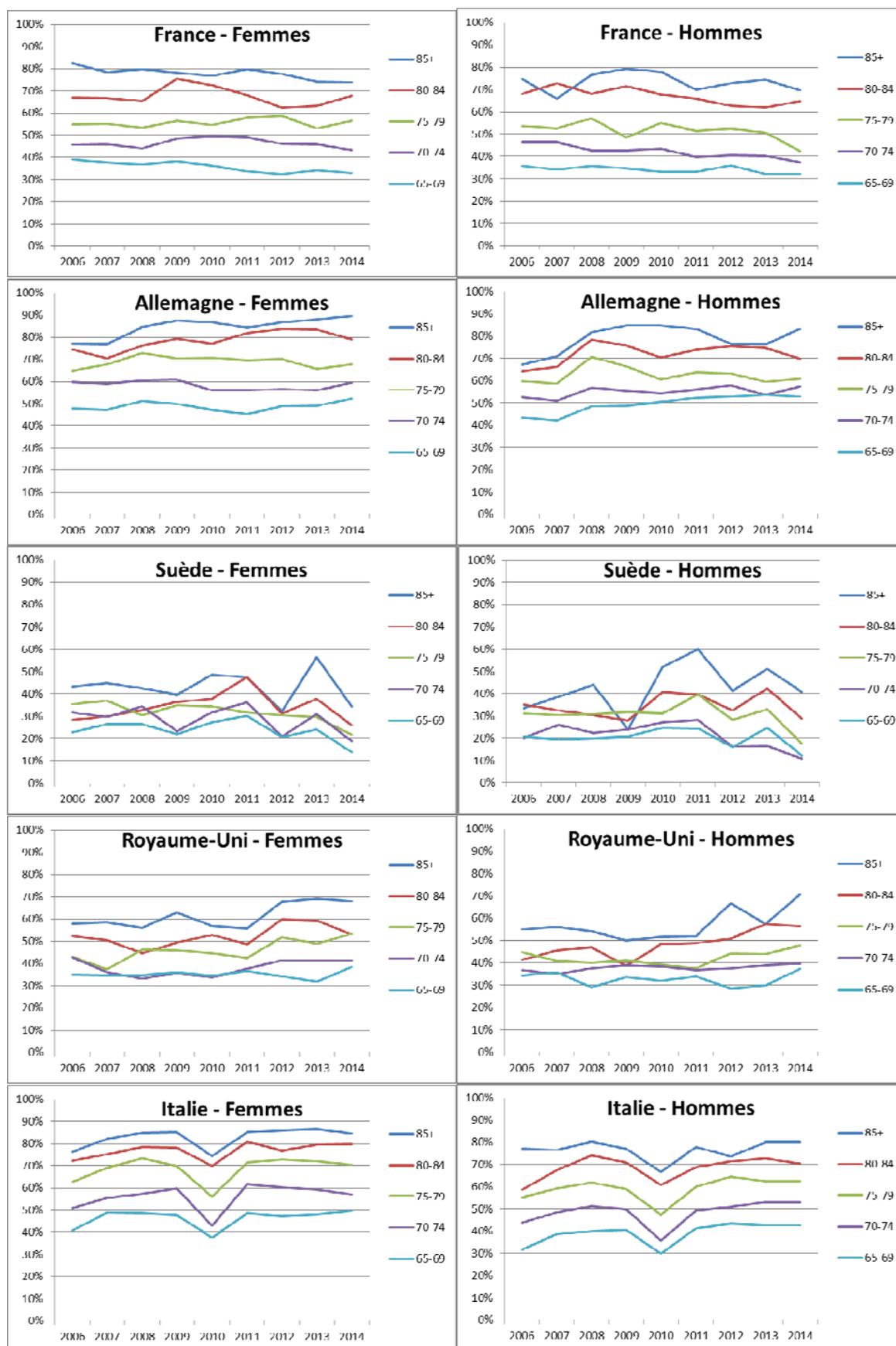


Lecture : (graphique de gauche), en France, en 2012, 77 % des femmes de 85 ans et plus se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

## Taux de personnes limitées dans leur activité, par âge, sexe et pays



Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).